



**HAL**  
open science

## IRPHIL - Institut de recherches philosophiques de Lyon

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IRPHIL - Institut de recherches philosophiques de Lyon. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02034117

**HAL Id: hceres-02034117**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034117>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :  
Institut de Recherches Philosophiques de Lyon  
IRPhIL  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Pierre-Yves QUIVIGER, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut de Recherches Philosophiques de Lyon
Acronyme de l'unité :	IRPhL
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4187
Nom du directeur ( en 2014-2015) :	M. Thierry GONTIER
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Thierry GONTIER

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Pierre-Yves QUIVIGER, Université Nice Sophia-Antipolis
Experts :	M. Saverio ANSALDI, Université de Reims Champagne-Ardenne M. Emmanuel CATTIN, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand (représentant du CNU) M <sup>me</sup> Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Université Aix-Marseille

### Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Charles RAMOND

### Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Bruno PINCHARD (directeur de l'École Doctorale n°487 « Histoire, Représentation, Création »)  
M. Peter WIRTZ, Université Jean Moulin Lyon 3

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'EA 4187 est née en 2005 de la fusion du Centre d'études des formes (EA), du Centre de Recherches en Circulations des Idées (CRCI, JE) et de l'EA « Éthique des sociétés contemporaines ». Le terme « Institut » renvoie à cette origine confédérative. Située dans la ville de Lyon et dans l'Université Lyon 3, l'IRPhL dispose d'un local dédié, dans les bâtiments de la recherche. Ce local tient lieu à la fois de bureau pour la coordinatrice administrative, de bibliothèque et de salle de réunion.

### Équipe de direction

Un directeur, M. Thierry GONTIER, élu par les membres du Conseil de laboratoire et 4 responsables d'axes (M. Thierry HOQUET pour l'axe Sciences, santé, complexité ; M. Mai LEQUAN pour l'axe Circulation des idées ; M. Mauro CARBONE et M<sup>me</sup> Isabelle DELPLA pour l'axe Sociétés contemporaines).

### Nomenclature HCERES

SHS5\_4

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	19	22
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	8	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>28</b>	<b>23</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	113	
Thèses soutenues	30	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	16	
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'IRPhIL est une unité très dynamique et fort bien structurée. Elle a tenu compte de l'ensemble des remarques formulées lors de l'évaluation AERES précédente (au cours de laquelle elle avait été notée « A ») pour améliorer encore son fonctionnement (adoption de statuts, rationalisation des dépenses avec la prise en charge du support administratif par l'université). Le profond renouvellement de l'unité, en particulier chez les professeurs, donne une nouvelle dynamique à la recherche philosophique lyonnaise, tout en permettant la poursuite des chantiers plus anciens. Fidèle à un certain « esprit » lyonnais, l'IRPhIL maintient la tradition de l'histoire de la philosophie tout en s'ouvrant à des objets philosophiques contemporains singuliers, abordés de manière privilégiée dans un horizon pluridisciplinaire (droit, informatique, médecine, civilisations, etc.). Le choix, assumé, d'être une unité généraliste s'explique très bien dans le contexte facultaire et géographique et, à l'aune des résultats tangibles (volume de publications, nombre d'IUF, colloques internationaux, etc.), il est difficilement contestable, quand bien même on peut regretter qu'au-delà d'une organisation en axes, eux-mêmes très généralistes, ne soient pas identifiées quelques thématiques fécondes, en petit nombre, susceptibles de mobiliser la totalité ou du moins une partie significative des chercheurs de l'unité.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- il s'agit d'une unité très active, très structurée, profondément renouvelée et très ouverte ;
- l'articulation entre démarche traditionnelle en histoire de la philosophie et enquêtes originales sur des objets contemporains souvent négligés par la réflexion philosophique fait l'originalité de cette équipe d'accueil ;
- elle fait preuve d'une insertion exemplaire dans le contexte local, en particulier le milieu socio-économique et le contexte international ;
- elle pratique un engagement pluridisciplinaire marqué et fructueux.

### Points faibles et risques liés au contexte

- il faut noter l'insertion perfectible des doctorants dans la recherche et l'enseignement ;
- de même, le suivi du devenir professionnel des docteurs est insuffisamment organisé et explicite ;
- les outils financiers et la lisibilité du budget sont à améliorer ;
- il y a un risque de trop grande dispersion des recherches personnelles en l'absence d'identification de thématiques précises transversales au-delà des axes ;
- l'inscription dans le paysage national reste à développer, en complément de l'insertion dans le tissu local et des réseaux internationaux.

### Recommandations

- il faudrait prévoir une salle spécifique pour les nombreux doctorants de l'équipe ;
- il serait bon de prévoir et aménager, pour la coordinatrice administrative, des formations à l'ensemble des outils dont elle a besoin ;
- il est indispensable d'identifier, au-delà des axes, les objets ou les thèmes transversaux susceptibles de mobiliser l'ensemble des chercheurs ;
- il est souhaitable de systématiser l'implication des doctorants dans les séminaires de recherches (indépendamment des séminaires de doctorants) et d'améliorer leur accès à l'enseignement dans le cadre du département de philosophie ;
- il faut se doter d'outils de gestion financière plus efficaces et plus lisibles ;

- créer une fonction de directeur-adjoint serait utile compte tenu de la taille de l'unité ;
- il conviendrait de systématiser l'appartenance à au moins deux des axes pour chaque chercheur, afin de limiter la multiplication des chantiers et de favoriser des convergences.